

CONSEIL MUNICIPAL
7 OCTOBRE 2021 à 20 H 30

Spectateur présent : Annie CANDELA

Absent excusé : André KUHN donne pouvoir à Catherine PUJOL

Absent non excusé : Jacques ESTELON

Secrétaire de séance : M. David VILABOY

MISE A DISPOSITION CCMC THIBAUT CHAGAAR

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que les agents techniques sont mis à la disposition de la communauté de communes pour l'entretien de la station d'épuration et pour, occasionnellement, l'entretien des espaces verts de l'école. Monsieur CHAGAAR venant d'arriver, il convient donc de faire un avenant à la convention existante pour retirer Monsieur Quentin LINARD de celle-ci et de le remplacer par Monsieur Thibaut CHAGAAR.

L'assemblée accepte à l'unanimité.

ASSURANCES STATUTAIRES DU PERSONNEL CENTRE DE GESTION

Madame le Maire informe l'assemblée que le contrat pour les assurances statutaires du personnel que nous avons actuellement prend fin le 31 décembre 2021. Le centre de gestion propose un nouveau contrat pour une durée de 4 ans (2022-2025).

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de renouveler le contrat avec le centre de gestion.

NOMINATION CORRESPONDANT DEFENSE

Madame le Maire indique à l'assemblée qu'aucune délibération n'a été prise pour nommer le correspondant défense. Monsieur Philippe JULES se propose pour cette fonction. Monsieur Didier KREBS sera son suppléant.

L'assemblée accepte à l'unanimité.

INTEGRATION NOUVEAU MEMBRE COMMISSION FETES ET CEREMONIES

Madame le Maire informe l'assemblée que Monsieur Geoffrey FILLION lui a fait une demande pour intégrer la commission fêtes et cérémonies.

L'assemblée accepte à l'unanimité d'intégrer Monsieur FILLION dans la commission fêtes et cérémonie.

COURRIER RTS

Madame le Maire informe l'assemblée que l'entreprise RTS a envoyé un courrier en réponse de la proposition qui lui a été faite par le conseil pour la vente du terrain devant l'entreprise RTS. Le conseil avait proposé, pour une surface totale de 535 m², 2 500 € hors frais de notaire. L'entreprise RTS a fait une contre-proposition pour la somme de 2 000 € frais de notaire inclus.

Le conseil décide de ne pas accepter la proposition de RTS.

POINT TRAVAUX

Madame le Maire fait un point sur les différents travaux en cours sur la commune :

- Eoliennes : le dossier a été validé par la DREAL. L'enquête publique aura lieu du 26 octobre au 30 novembre.
- Panneaux photovoltaïques : les bacs aciers ont été changés en septembre. La pose des panneaux est prévue pour novembre.
- Rachat terrain : le géomètre a terminé de numérotter les nouvelles parcelles. Les documents ont été envoyés au notaire pour le terrain que souhaite acheter Monsieur Derasse ainsi que pour les rachats de terrain dans la rue du Stade. En attendant que le notaire fasse le nécessaire, Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle a autorisé Monsieur Derasse à poser le grillage sur le terrain.
- Lampadaires lotissements : les travaux se feront certainement sur deux années du fait des devis élevés qui ont été reçus. Pour cette année, les travaux auront lieu dans le lotissement du Brisson et le lotissement des Quinconces. Le lotissement du Jardinnet se fera dans un deuxième temps. Deux devis ont été reçus. Un troisième est attendu prochainement.
- Mur des ateliers communaux : les travaux vont bientôt commencer.
- Vestiaire du foot : des travaux de plomberie et d'électricité sont encore à prévoir pour l'installation des sanitaires. Deux devis ont été reçus. Il faudra compter minimum 23 000 €. Le club de foot s'est occupé de l'aménagement du

vestiaire de l'arbitre. Après une réunion de fin de chantier, la commune émet quelques réserves sur les travaux qui ont été effectués.

DEBATOMAP

Madame le Maire souhaite faire une démonstration au conseil de la plateforme Débatomap, mise en place par la communauté de communes pour inciter la population à s'exprimer sur la mise en place du PLUI. Madame le Maire rappelle qu'un document a été distribué aux habitants contenant des explications.

QUESTIONS DIVERSES

SPECTACLE DE NOEL

Madame le Maire informe l'assemblée que le spectacle de Noël aura lieu le mercredi 15 décembre à 15 h 00.

TOUR DE TABLE

Mme Caroline KANDEL

- demande un compte-rendu de la fête patronale : la fréquentation a été plutôt bonne cette année malgré une météo décevante. Les auto-tamponneuses ne reviendront certainement pas l'année prochaine. Madame le Maire va essayer de trouver un autre forain.

- la réunion communication se réunira le 14 octobre 2021 à 20 h 30.

Mme Béatrice KANDEL demande si le trottoir près de chez Monsieur et Madame Claude Alips va bientôt être refait. Madame le Maire répond qu'il faut refaire des devis.

L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 22 h 35. Le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 4 novembre 2021.